



Présentation du CEM-E

Le Collectif en environnement Mercier-Est (CEM-E) est un regroupement de citoyennes et de citoyens du quartier Mercier-Est voués à la défense de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie de leur quartier, de l'est de l'île de Montréal et de la ville dans son ensemble. Depuis plus d'une décennie, le CEM-E s'intéresse notamment au transport et à l'entreposage des hydrocarbures.

Introduction

Le CEM-E salue la décision de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de tenir une consultation publique sur le projet Énergie Est de la compagnie TransCanada (TC) préalablement à toute prise de décision publique sur ce projet. Comme citoyens de l'est de Montréal directement touchés, nous tenons à exprimer nos préoccupations relatives aux impacts potentiels de ce projet sur notre milieu de vie de même que, plus largement, sur notre avenir collectif. Nous tenons à présenter notre recommandation à la CMM.

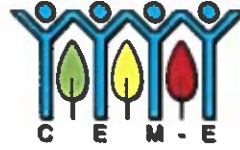
Nous sommes interpellés par l'embranchement de l'oléoduc Énergie Est planifié sur l'île de Montréal, menant à Montréal-Est ou à l'est de celle-ci, selon la proposition de TransCanada de janvier 2015. Nos commentaires seront en fonction de cette portion montréalaise de l'oléoduc Énergie Est, puis plus globalement sur le projet de l'oléoduc au Québec, et sur la question de l'exploitation du pétrole issu des sables bitumineux.

Ainsi, en regard du Guide de consultation publique de la CMM, nous répondrons en partie aux questions sur le choix de ce tracé. Nous nous référons à la présentation du projet d'oléoduc Énergie Est et particulièrement à la carte (géographique) par municipalité visant Montréal (PDF 1,53 Mo), en annexe.

Contexte géographique et social

Le quartier Mercier-Est se situe immédiatement à l'ouest de la municipalité de Montréal-Est, terminal d'une conduite de dérivation. D'après le tracé montréalais établi par TC, l'oléoduc longerait, le long de l'axe de la rue Saint-Jean-Baptiste, du côté ouest une zone résidentielle et du côté est quatre institutions pénitentiaires et de réadaptation : Boscoville 2000 (réadaptation pour jeunes), la Cité des Prairies (détention pour jeunes), l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies (détention pour adultes) et l'Institut Pinel (détention psychiatrique pour adultes). Quelques dizaines de mètres tout au plus sépareraient l'oléoduc des bâtiments résidentiels et des établissements institutionnels.

Concernant la population de la Pointe-de-l'Île, une enquête réalisée en 2012 par la Direction de la santé publique révèle que « 40 % des résidents sont atteints d'au moins une maladie chronique comparativement à un Montréalais sur trois en moyenne ». De plus, les enfants souffriraient davantage d'asthme qu'ailleurs sur l'île.



Nécessité économique du projet pour l'est de Montréal

Hormis les retombées économiques - temporaires - liées à la construction de l'oléoduc, l'est de Montréal, comme l'ensemble de la CMM, tirera peu d'avantages de ce projet. Selon le deuxième rapport technique de la firme Savaria Experts-Conseils inc., la longueur de l'oléoduc à Montréal-Est selon le tracé de janvier 2015 est considérée faible, au point où l'impact fiscal de l'oléoduc pour la municipalité n'a pas été considéré.¹ Pour Montréal, la longueur d'un peu plus de quatre kilomètres ne génère que peu de revenus fonciers. Au contraire l'étude surprend en annonçant une perte fiscale de 1,9 millions de dollars pour 60 ans, en raison de la mise en service de l'oléoduc.² L'approvisionnement en pétrole de l'ouest de la raffinerie Suncor étant déjà assuré par la mise en service prochaine de la ligne 9 d'Enbridge, le pétrole transporté par Énergie Est sera destiné essentiellement à l'exportation.

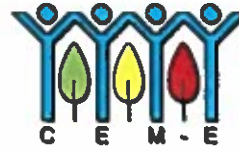
Selon le dernier tracé de TC, le projet d'oléoduc traverserait 256 cours d'eau au Québec seulement, dont trois très importants, soit la rivière des Outaouais, la rivière des Mille-Îles et la rivière L'Assomption³. Ainsi, un déversement dans des cours d'eau, sur des terres agricoles, dans des boisés ou dans des tourbières aurait des conséquences désastreuses sur l'activité économique de plusieurs secteurs de la CMM.

Impacts environnementaux et sociaux

Comme mentionné précédemment, l'oléoduc traverserait des secteurs résidentiels et institutionnels situés dans l'arrondissement Pointe-aux-Trembles - Rivière-des-Prairies. En cas de fuite ou de déversement sur la terre ferme, des centaines de personnes seraient exposées à des émanations toxiques pouvant entraîner de graves problèmes de santé, comme des troubles respiratoires, des troubles neurologiques ou même, à plus long terme, des cancers. De nombreux écosystèmes seraient également en péril.

Cependant, le pire danger qui menace la santé et la sécurité de la population, c'est un déversement dans une des sources d'eau potable comme la rivière des Prairies ou la rivière des Mille Îles, ce qui affecterait des milliers de résidents de la CMM.⁴ Pensons aux perturbations causées par la fuite de 30 000 litres de diesel dans le réseau d'égouts à Longueuil en début d'année; quel serait l'impact d'une fuite provenant d'un oléoduc transportant 1,1 million de litres de pétrole par jour? Qu'on pense au déversement d'Enbridge dans la rivière Kalamazoo au Michigan, USA, en juillet 2010 : l'équivalent de 3 millions de litres déversés en 17 heures après l'alerte, alors que le déversement aurait pu être stoppé en 10 minutes, causant une catastrophe écologique non encore jugulée, au coût actuel d'un milliard de dollars,⁵

Si ce projet se réalisait, l'est de Montréal connaîtrait une augmentation significative des risques industriels liés au stockage, au transport et à la manutention des hydrocarbures destinés à l'exportation.



Changements climatiques

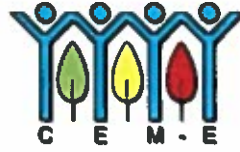
Enfin - et surtout - ce projet entraînerait une augmentation importante de la production de pétrole des sables bitumineux et des GES, source des changements climatiques.

Or, les scientifiques s'accordent pour qualifier les changements climatiques de pire menace pour l'avenir de la planète et pour la paix mondiale. Selon eux, pour éviter d'atteindre un point de non-retour climatique, plus de 80 % des réserves d'hydrocarbures doivent demeurer inexploitées. Parallèlement, nous devons de toute urgence amorcer une transition vers les énergies vertes et renouvelables.

Conclusion

Le projet Énergie Est fait peser sur le territoire et la population de l'est de Montréal – et de toute la CMM - des risques énormes autant sur le plan économique que social et environnemental. À une échelle plus globale, ce projet renforce notre dépendance au pétrole et contribue à l'accélération des changements climatiques.

En conséquence, nous, citoyens membres du CEM-E, nous appelons la CMM à rejeter ce projet.



Références

ⁱ SAVARIA EXPERTS ENVIRONNEMENT, Deuxième rapport technique - Mise en service du projet oléoduc Énergie Est de TransCanada : Impact fiscal du projet de l'oléoduc pour les municipalités du territoire de la CMM, 10 septembre 2015, point 2, note de bas de page 1, page 4

ⁱⁱ SAVARIA EXPERTS ENVIRONNEMENT, Deuxième rapport technique - Mise en service du projet oléoduc Énergie Est de TransCanada : Impact fiscal du projet de l'oléoduc pour les municipalités du territoire de la CMM, 10 septembre 2015, point 4, page 9

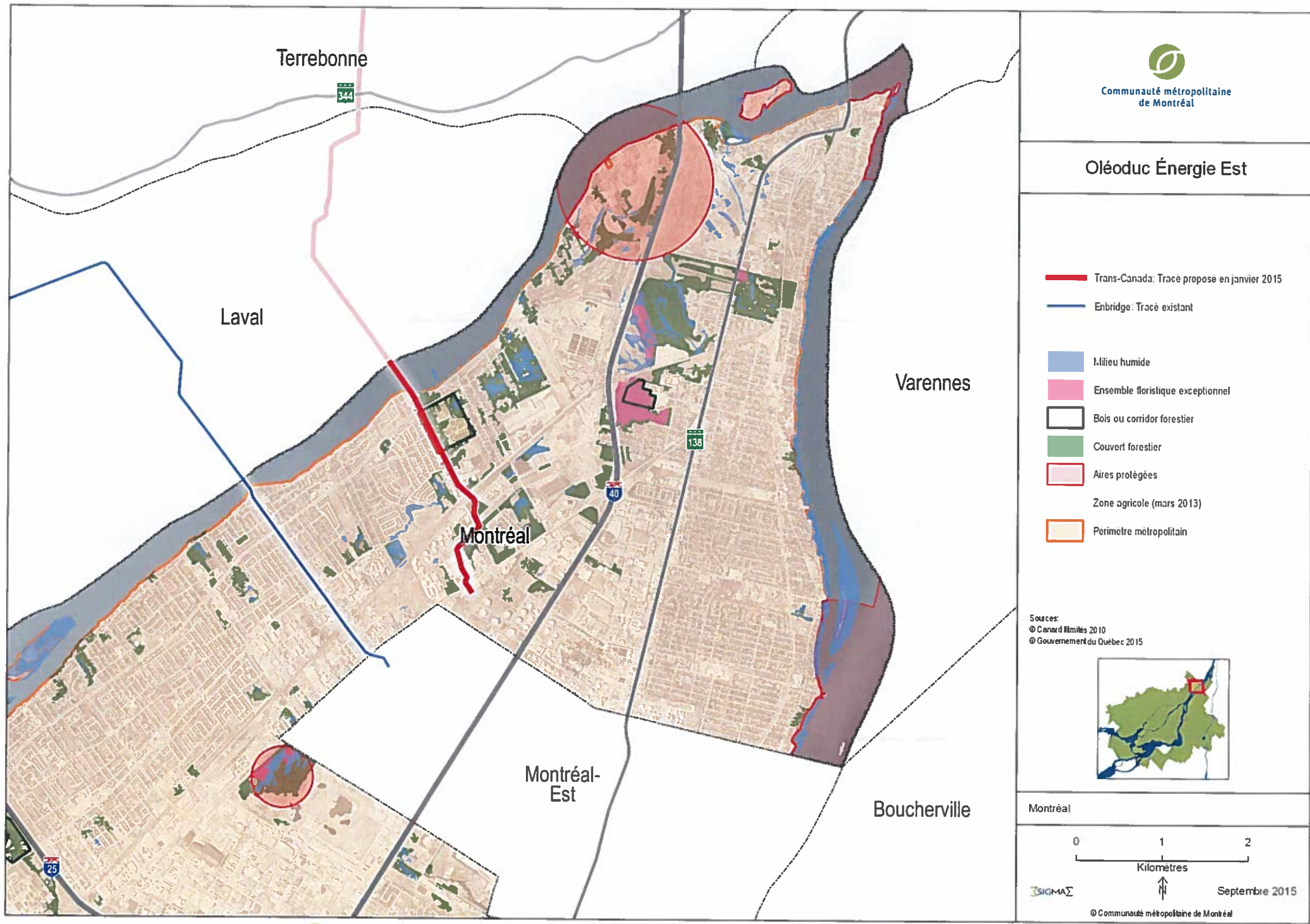
ⁱⁱⁱ Le Devoir, Énergie Est : Les prises d'eau potable à haut risque, 19 mai 2015

^{iv} SAVARIA EXPERTS ENVIRONNEMENT, Premier rapport technique – Mise en service de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada : Impacts d'un déversement sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, 6 mai 2015, 52 p.

^v SAVARIA EXPERTS ENVIRONNEMENT, Premier rapport technique – Mise en service de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada : Impacts d'un déversement sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, 6 mai 2015, point 4, page 3

Annexe

CMM, Oléoduc Énergie Est, carte géographique de Montréal



Oléoduc Énergie Est

- Trans-Canada: Tracé proposé en janvier 2015
- Enbridge: Tracé existant
- Milieu humide
- Ensemble floristique exceptionnel
- Bois ou corridor forestier
- Couvert forestier
- Aires protégées
- Zone agricole (mars 2013)
- Périmètre métropolitain

Sources:
 © Canard Illimités 2010
 © Gouvernement du Québec 2015



Montréal



SIGMA ↑ Septembre 2015

© Communauté métropolitaine de Montréal

Longueur du tracé 3,12 km

Couvert forestier 5,41 ha

Couvert forestier dans les bois et corridors forestiers 1,75 ha

Milieux humides 0,05 ha

Une largeur moyenne d'emprise de 35m a été utilisée comme hypothèse pour le calcul des quantités. Cette largeur inclut les surlargeurs temporaires requises durant la période des travaux.